

## Diplôme national du brevet 2024 : 82,3 % d'admis, en forte baisse de 7,1 points par rapport à 2023

77 483 candidats ont présenté le diplôme national du brevet (DNB) dans l'académie lors de la session 2024. Le taux de réussite global s'établit à 82,3 %, en forte baisse de 7,1 points par rapport à 2023. Il est inférieur de 3,3 points au taux de réussite national (85,6 %, en baisse de 3,5 points).

À la session 2024, 77 483 candidats ont présenté le DNB dans l'académie de Versailles : 95,0 % en série générale et 5,0 % en série professionnelle. Cet effectif est stable par rapport à celui de la session 2023. Le taux de réussite global s'établit à 82,3 %, en forte baisse de 7,1 points par rapport à celui observé à la dernière session (tableau 1). Il est inférieur de 3,3 points au taux de réussite national (85,6 %, en baisse de 3,5 points).

En comparaison avec les académies franciliennes, il situe 2,3 points au-dessus du taux de réussite de Créteil (80,0 %, en baisse de 8,3 points) mais 8,3

points en-dessous de celui de Paris (90,6 %, en baisse de 1 point).

Cette forte baisse s'explique principalement par une évolution réglementaire : depuis cette session, il n'est plus possible pour les académies de procéder à des modifications générales des notes aux épreuves, appelées « correctifs académiques ». Cela permet d'assurer aux candidats un traitement équitable sur tout le territoire et une évaluation conforme au niveau de leur prestation. Les procédures d'harmonisations entre les correcteurs et examinateurs font l'objet de barèmes nationaux.

### Un recul important de 7,1 points en série générale (83,3 %)

La part d'admis en série générale dans l'académie de Versailles s'établit à 83,3 %. Elle est inférieure de 7,1 points à celle de la session 2023.

Au niveau régional, ce taux de réussite est supérieur de 2,3 points à celui de Créteil (81,0 %, en baisse de

8,2 points) mais il est inférieur de 8,1 points à celui de Paris (91,4 %, en baisse de 1,3 point). Il se situe 3,5 points en dessous de la moyenne nationale (86,8 %, en baisse de 3,5 points).

Tableau 1 : Taux de réussite par département au diplôme national du brevet 2024 (en %)

	Yvelines		Essonne		Hauts-de-Seine		Val-d'Oise		Académie	Evol. (pts)
	Taux	Evol. (pts)	Taux	Evol. (pts)	Taux	Evol. (pts)	Taux	Evol. (pts)		
<b>Générale</b>	84,9	-6,1	81,8	-8,0	86,0	-6,4	80,2	-7,9	<b>83,3</b>	<b>-7,1</b>
<b>Professionnelle</b>	64,8	-8,4	61,4	-11,1	64,3	-12,1	61,6	-7,0	<b>62,8</b>	<b>-9,4</b>
<b>Total</b>	<b>84,0</b>	<b>-6,1</b>	<b>80,5</b>	<b>-8,2</b>	<b>85,3</b>	<b>-6,6</b>	<b>79,2</b>	<b>-7,7</b>	<b>82,3</b>	<b>-7,1</b>

Champs : tous candidats  
Source : Edeca

Le taux de réussite en série générale diminue dans tous les départements de l'académie. La baisse est plus prononcée dans l'Essonne (81,8 %, -8 points) et dans le Val-d'Oise (80,2 %, -7,9 points). Elle est

légèrement moins marquée dans les Hauts-de-Seine (86,0 %, -6,4 points) et dans les Yvelines (84,9 %, -6,1 points).

### **Une forte baisse de 9,4 points en série professionnelle (62,8 %)**

Le taux de réussite de la série professionnelle est en baisse par rapport à la session 2023 (62,8 %, -9,4 points).

Au niveau régional, ce taux de réussite est inférieur de 2 points à celui de Créteil (64,8 %, en baisse de 11,3 points) et de 6,5 points à celui de Paris (69,3 %, en hausse de 2 points).

Le taux académique se situe 12,3 points en-dessous de la moyenne nationale (75,1 %, en baisse de 3 points).

Le taux de réussite en série professionnelle diminue dans tous les départements de l'académie. La baisse est plus prononcée dans l'Essonne (61,4 %, -11,1 points) et dans les Hauts-de-Seine (64,3 %, -13,1 points). Elle est légèrement moins marquée dans le Val-d'Oise (61,6 %, -7,0 points) et dans les Yvelines (64,8 %, -8,4 points).

#### **Bibliographie :**

- Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Note de service du 22 décembre 2017 relatif aux modalités de délivrance du diplôme national du brevet à partir de la session 2018, *Bulletin Officiel de l'éducation nationale*, n°1, 4 janvier 2018. Disponible sur : [https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo42/MENE1731896N.htm?cid\\_bo=122780](https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo42/MENE1731896N.htm?cid_bo=122780)